Le rôle de l'Etat n'est pas de créer des entrepreneurs mais plutôt de créer un cadre propice au développement des initiatives entrepreneuriales, aux innovations. La solution est évidente : la création du Ministère de l'Entrepreneuriat

Force est de constater que des efforts sont engagés, dans le sens du soutien à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. La création récente du Fonds de Développement Agricole – FODA Guinée, qui vient augmenter le nombre de structures publiques de promotion de l'entrepreneuriat en est un exemple.

Cependant, à côté de cette volonté politique, il faut souligner deux problèmes majeurs : l'absence d'encrage institutionnel et l'insuffisance des efforts engagés par l'État et les acteurs pour un véritable décollage de l'écosystème entrepreneurial Guinéen.

Notre écosystème entrepreneurial est promoteur, créateur d'emploi mais pas structuré et très vulnérable.

Le travail de l'Agence de Promotion des Investissements Privés APIP-Guinée est certes important, mais disons-nous la vérité, la formalisation juridique n'est pas une création d'entreprise. C'est un petit maillon du processus de création : l'idée, la structuration du business model, le prototypage, les études de faisabilité, la recherche du financement, le développement des compétences de l'équipe, la formalisation juridique, opérationnelle, l'accès au marché etc.

Le fonds National d'Insertion des Jeunes (FONIJ Guinee), est un acteur de ce processus mais ses activités sont réduites à des formations et des conférences. De même, le Fonds de Développement de l'Agriculture FODA - Guinée, se positionnant comme une structure de financement des entreprises agricoles, comme toutes les autres structures, développe des actions qui sont isolées de la dynamique globale de l'écosystème.

Pourtant, ses structures peuvent constituer un instrument incontournable de financement des entreprises, startups pour combler l'absence de financements adaptés aux initiatives innovantes dans notre écosystème entrepreneurial.

Les structures d'accompagnement à l'entrepreneuriat - SAE – de type incubateurs, accélérateurs, coworking, émanent pour la plupart de la volonté de quelques acteurs de participer au développement de l'écosystème. Cependant, elles ont des moyens très limités, des modèles économiques vulnérables et des équipes pas très expérimentées. Ses structures, en dépits de ce qu'elles représentent dans notre écosystème, n'ont pas encore d'encrage institutionnel.

Les partenaires au développement notamment le PNUD, ENABEL, la Banque Mondiale, la GIZ interviennent en Guinée avec d'importants financements, des appuis techniques pour participer à l'insertion des jeunes, des femmes par l'entrepreneuriat. Nous aurions mieux profité de ces appuis s'il existait une politique nationale de l'entrepreneuriat pour encadrer leurs interventions vers les priorités de développement mais aussi et surtout éviter les chevauchements et les répétitions

dans les interventions.

Autant dire que tous ces acteurs, n'interviennent chacun dans sa mission que sur un ou plusieurs maillons de la chaine de création et développement d'entreprises. Leurs interventions se font, auprès des entrepreneurs, dans l'absence totale de synergie, de coordination, de complémentarité. Chaque institution déploie son programme auprès de la même cible le plus souvent pour les mêmes objectifs.

Les jeunes entrepreneurs profitent de ce contexte de désordre pour piocher dans tous les programmes d'accompagnement. Cela fausse considérablement les rapports d'activités remontés par les différents acteurs quand on sait qu'un jeune peut bénéficier des mêmes programmes et figurer dans chacun des rapports comme un jeune accompagné.

La solution, c'est évidemment la création d'un Ministère de l'Entrepreneuriat

La solution pour engager le développement durable de notre écosystème est bien entendu la création d'un encrage institutionnel pour l'ensemble des initiatives entrepreneuriales. Ce Ministère sera le guichet des actions entrepreneuriales en Guinée.

Il aura pour mission de :

- Créer un cadre règlementaire pour l'épanouissement de l'innovation, de l'entrepreneuriat
- De rédiger et promouvoir la politique nationale de l'entrepreneuriat.
- Créer les infrastructures nécessaires à Conakry et dans les régions
- Accompagner le développement des compétences des acteurs de l'accompagnement, d'appui à l'entrepreneuriat
- Développer les synergies d'actions et coordonner les interventions des acteurs et structurer l'écosystème entrepreneurial.

Cette initiative existe déjà dans plusieurs pays de la sous-région

Le Mali, un pays en transition comme la Guinée, a compris cette nécessité et vient de créer le Ministère de l'entrepreneuriat. D'autres pays avant l'ont fait il y a très longtemps. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, le Niger, le Sénégal etc.

A découvrir ici la délégation de l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes au Sénégal qui est un exemple de structuration de l'écosystème : https://der.sn

Proposé par :
Alpha Mamoudou Danda Diallo
Expert de l'accompagnement des entrepreneurs
+ 15 ans d'expériences dans la promotion de l'entrepreneuriat
E-mail : dandadiallo@gmail.com
WhatsApp : +224 622 43 46 32
Linkedin : https://www.linkedin.com/feed/